

Communication à caractère promotionnel

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE QUAND VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE CONTRIBUE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

**RAPPORT D'IMPACT
DES PARTENAIRES SOLIDAIRES
2025**



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

SOMMAIRE

BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES
VOTRE PARTENAIRE POUR INVESTIR SOLIDAIRE

P.3

L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE - QU'EST CE QUE C'EST ?

P.5

COMMENT VOTRE ÉPARGNE SOLIDAIRE SOUTIENT
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

P.6

NOS PARTENAIRES AGISSENT - RÉALISATIONS 2025

P.7

LES SUCCÈS DE NOS PARTENAIRES SOLIDAIRES
ACCOMPAGNÉS EN PARTIE PAR VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE

P.8

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT
ADAPTÉ AU SOLIDAIRE

P.12

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE ET UNE MÉTHODOLOGIE PROPRE
À L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

P.13

BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES, ENGAGÉ
AUPRÈS DES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES ET DE SES PARTENAIRES

P.14

NOS SOLUTIONS POUR INVESTIR SOLIDAIRE

P.15



BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

VOTRE PARTENAIRE POUR INVESTIR SOLIDAIRE

BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises est un acteur phare de l'épargne salariale et de la retraite collective en France.

Nous accompagnons en effet 24 500 entreprises dans la mise en place de dispositifs leur permettant notamment d'associer les salariés aux résultats et/ou aux performances de l'entreprise.

En tant que bénéficiaire de ces dispositifs vous avez la possibilité d'investir dans des fonds solidaires, ces derniers étant obligatoirement proposés dans les PEE, PERECO, PERO.

Ces fonds solidaires sont gérés par notre partenaire BNP Paribas Asset Management. Il dispose de plus de 20 ans d'expertise en gestion de fonds d'épargne solidaire qui soutiennent concrètement des associations, coopératives et entreprises solidaires en France.

« Nos équipes, engagées pour une épargne d'entreprise solidaire et responsable vous accompagnent dans votre recherche de performances financière et extra financière.

Ainsi, notre gamme de fonds solidaires permet d'avoir un impact tangible en soutenant des acteurs solidaires et donne du sens à votre épargne d'entreprise.

»



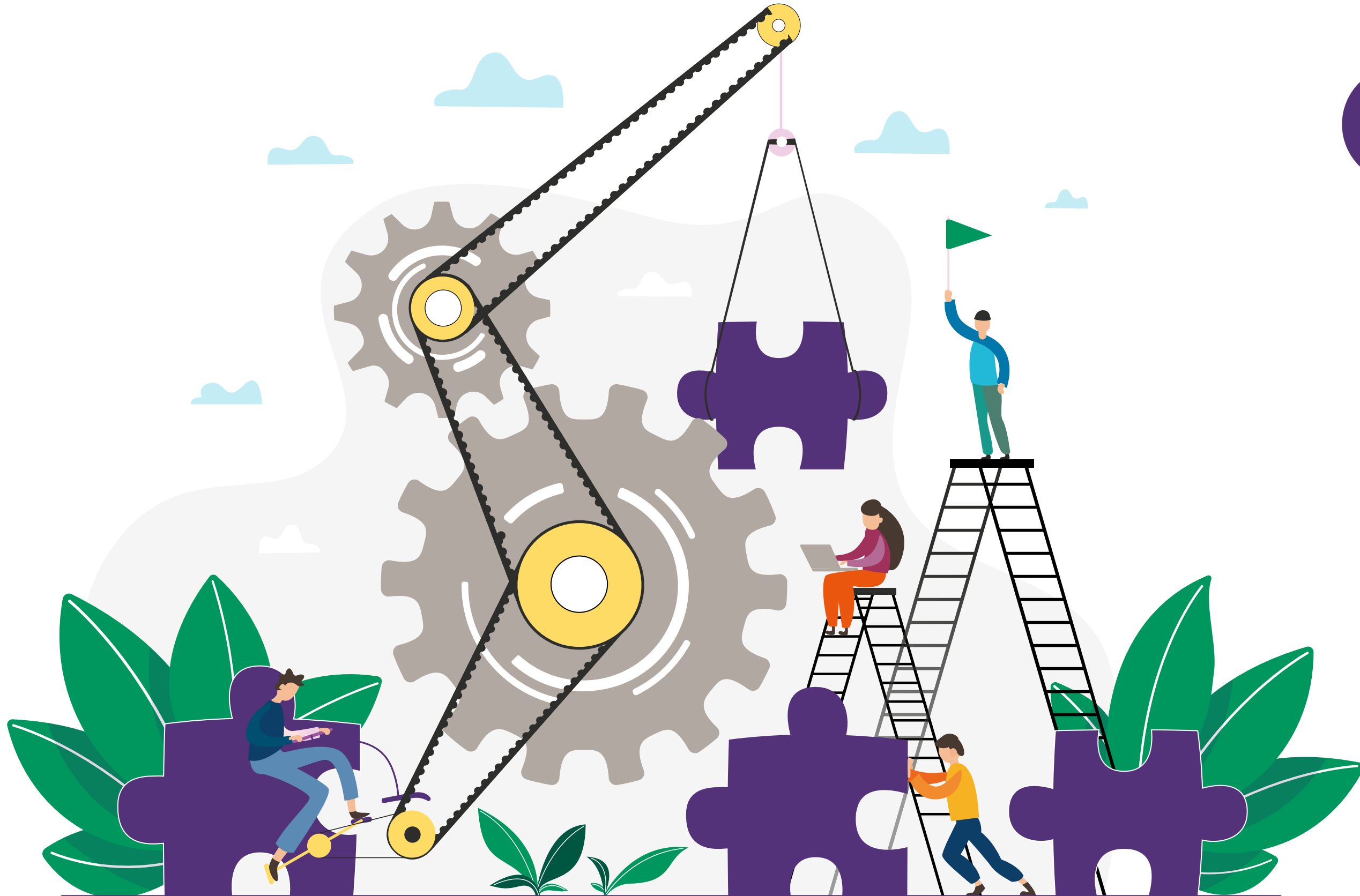
Emmanuel Gendreau
Directeur de
BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises

DES SALARIÉS SENSIBLES À L'IMPACT DE LEUR INVESTISSEMENT

Selon une étude* menée par CSA pour BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises, **85%** des répondants sont préoccupés par les enjeux sociaux et environnementaux et **82%** pensent que leur épargne d'entreprise peut avoir un impact sur ces enjeux.

Les fonds solidaires répondent au besoin de ces épargnants qui souhaitent donner du sens à leurs placements financiers.

* Sondage en ligne auprès d'un échantillon de 2 001 français salariés du secteur privé, bénéficiaires de dispositifs d'épargne d'entreprise. Avril 2025



BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

VOTRE PARTENAIRE POUR INVESTIR SOLIDAIRE

EN 2025, L'ÉPARGNE SOLIDAIRE AVEC BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES, C'EST * :



milliards d'Euros
d'encours



millions d'Euros
d'investissements
solidaires dans l'ESS



épargnants
solidaires

NOS FONDS D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

				Part d'investissements solidaires au 31/12/2025
Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable				8,3 %
Multipar Solidaire Equilibre Socialement Responsable				8,3 %
Multipar Solidaire Oblig Socialement Responsable				8,4 %
BNP Paribas Social et Solidaire				8,7 %
+ Cinq fonds dédiés dont deux labellisés Finansol				n.c.



LABEL CIES

Le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES) a été créé en 2002 par la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la CGT.

A travers son label, le CIES veut garantir aux salariés que leur épargne est investie de manière responsable, que les entreprises dans lesquelles est placée cette épargne respectent des critères sociaux environnementaux et de gouvernance de haut niveau.

En optant pour des fonds d'épargne labellisés par le CIES, les salariés ont l'assurance que leur épargne sera placée de manière sûre, responsable, avec des frais de gestion minorés et encadrés.



LABEL FINANSOL

Le label Finansol a été créé en 1997 pour permettre au grand public de distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne.

Attribué par un comité d'experts indépendants issus de la société civile, il repose sur des critères de solidarité et de transparence en assurant aux épargnants que leur épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues.



LABEL ISR

Le label ISR créé en 2016 par le Ministère de l'Economie et des Finances permet aux épargnants de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable, aboutissant à des résultats mesurables et concrets.

Il oblige les fonds candidats à apporter des éléments de preuve sur la qualité durable de leurs investissements.

En 2024, le label ISR a renforcé ses exigences : il intègre désormais une dimension climat, en excluant les entreprises qui exploitent du charbon ou des hydrocarbures non conventionnels, ainsi que celles qui lancent de nouveaux projets d'exploration, d'exploitation ou de raffinage d'hydrocarbures (pétrole ou gaz). Il permet aussi d'accompagner les entreprises dans leur transition, en visant un alignement progressif des portefeuilles ISR sur l'accord de Paris.

* Périmètre des fonds solidaires gérés par BNP Paribas Asset Management, distribués par BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises et investis dans le FPS Social Business Impact (cf page 6). Source : données BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises au 31/12/2025.

Le prospectus et le DIC prévalent sur les informations mentionnées ci-dessus.

L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE QU'EST CE QUE C'EST ?

L'investissement solidaire soutient le développement des associations, des coopératives et des entreprises solidaires qui s'adressent notamment aux personnes fragilisées ou contribuent aux enjeux environnementaux dans notre société.

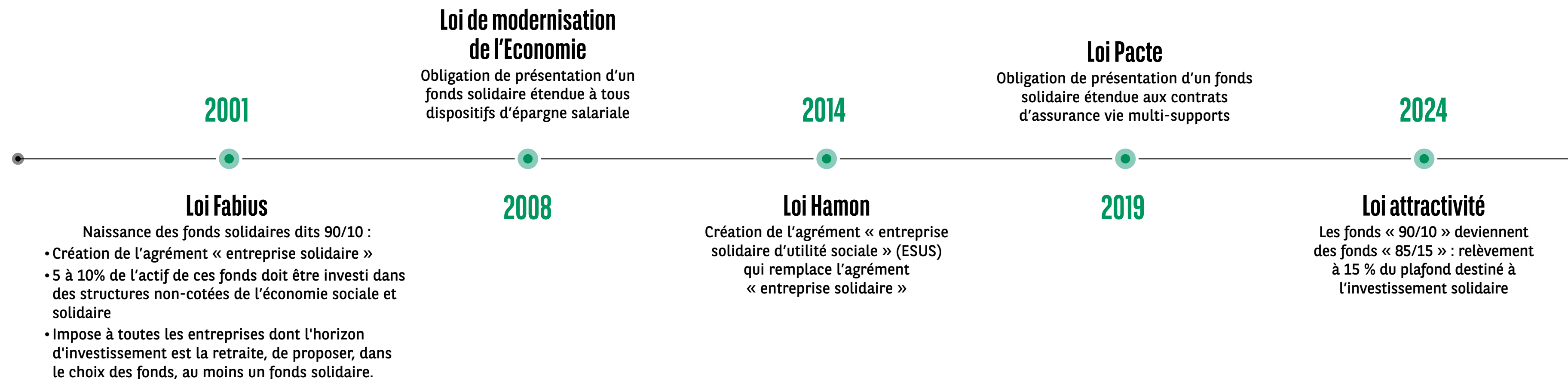
Les fonds d'épargne solidaire dits 85/15 se composent d'une poche de solidarité de 5 à 15 % servant à financer des structures non-cotées à fort impact social et environnemental, et d'une poche de titres cotés traditionnels. Ce modèle s'impose depuis plus de trente ans comme une solution fiable pour les épargnants qui souhaitent soutenir des projets à fort impact social tout en recherchant une performance financière.

POURQUOI SEULEMENT 15 % ?

Pour des fonds distribués auprès du grand public, la réglementation française limite les investissements non cotés - et donc peu liquides - à 15% maximum. En absolu, cela représente toutefois des montants d'investissements significatifs, pour des associations, des coopératives ou des entreprises solidaires (souvent des TPE/PME).

L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE, EST-CE COMME LA PHILANTHROPIE ?

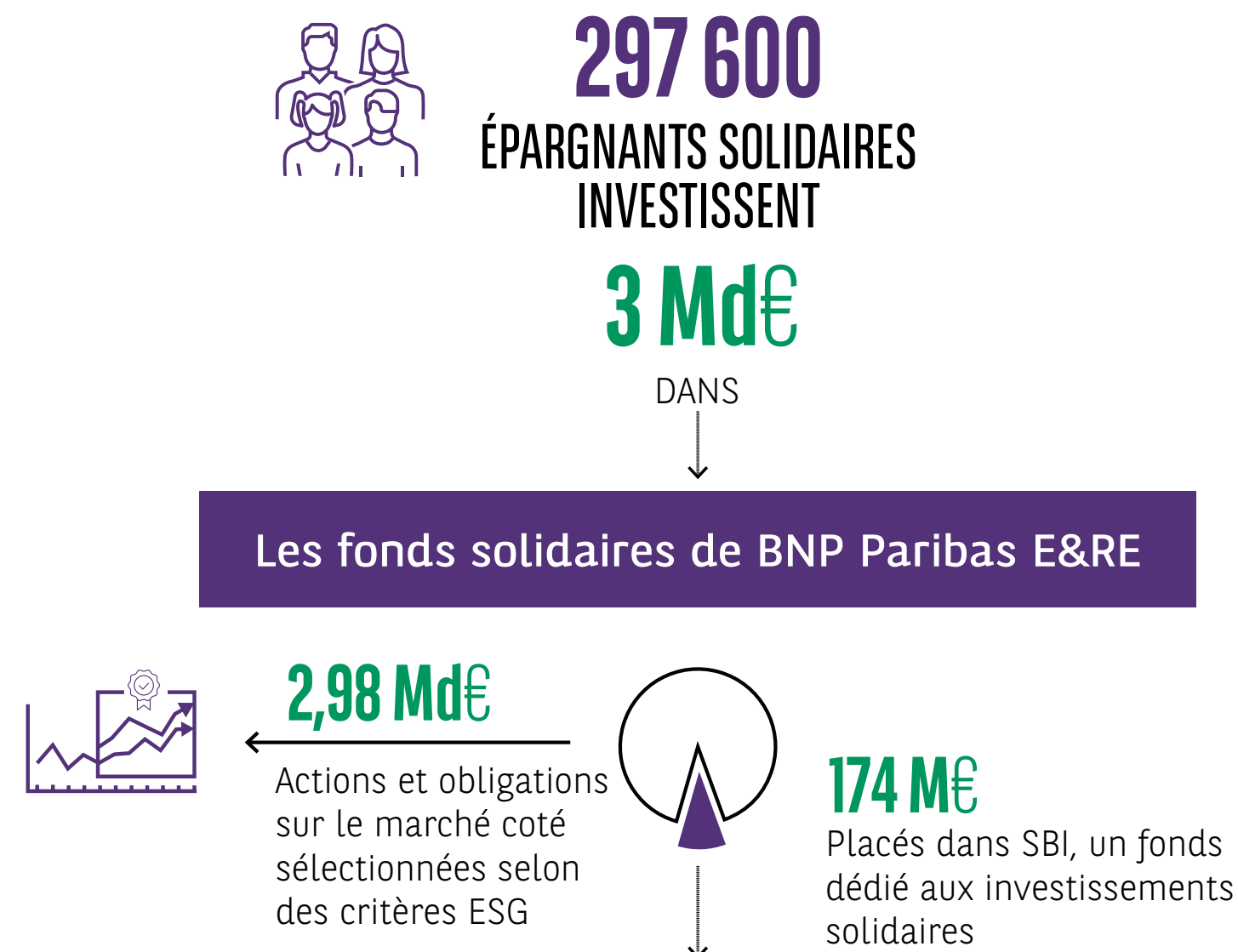
Non, les fonds solidaires suivent une logique d'investissement et non de don comme cela est le cas dans la philanthropie. Les fonds investis ont vocation à être remboursés et peuvent générer une performance financière en plus de l'objectif d'impact social primordial.



COMPRENDRE LES FONDS SOLIDAIRES EN VIDÉO



COMMENT VOTRE ÉPARGNE SOLIDAIRE SOUTIENT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ?



BNP Paribas Social Business Impact (SBI)

Le fonds BNP Paribas Social Business Impact (SBI) est un Fonds Professionnel Spécialisé, classé Article 9 selon la réglementation SFDR, qui centralise les investissements solidaires de plusieurs fonds.

Son objectif est d'investir jusqu'à 90% de son actif dans des associations, coopératives et entreprises solidaires de l'Économie Sociale et Solidaire.

Les 10% restants de son actif sont une réserve de liquidité pour garantir aux épargnants solidaires la possibilité de retirer leur épargne à tout moment.

Le fonds BNP Paribas Social Business Impact a obtenu l'agrément ESUS et est labélisé Finansol.



A fin 2025, le fonds SBI a investi dans 32 structures de l'ESS. Ces «partenaires solidaires» agissent dans 7 domaines d'action sociale. Leur impact est évalué annuellement à travers des indicateurs prédéfinis* avec le partenaire pour suivre et rendre compte de son action.

**MICROFINANCE & SOUTIEN
À L'ENTREPRENEURIAT**

20 %

- ◆ Adie
- ◆ ETIC
- ◆ France Active Investissement
- ◆ Phitrust Partenaires
- ◆ SIDI

29 737 projets entrepreneuriaux
financés et/ou accompagnés

**ACCÈS À LA SANTÉ ET
MAINTIEN DE L'AUTONOMIE**

14%

- ◆ Croix-Rouge Française
- ◆ Siel Bleu
- ◆ Titi Floris

312 839 bénéficiaires ¹



HÉBERGEMENT DE PERSONNES DÉPENDANTES

11%

- ◆ **Entreprendre pour Humaniser la Dépendance**
- ◆ **Familles Solidaires**
- ◆ **Foncière Solidaire Léopold Bellan**

5 542 lits et places

**ACCÈS
AU LOGEMENT**

32 %

- ◆ Foncière Chênelet
- ◆ Foncière Habitat & Humanisme
- ◆ Novétape
- ◆ Solidarités Nouvelles pour le logement
- ◆ Solifap

10 304 personnes logées

ACCÈS À L'EMPLOI

14 %

- ◆ Altermundi
- ◆ Envie Autonomie
- ◆ Groupe D'EES
- ◆ Groupe La Varappe (Optima)
- ◆ Groupe Vitamine T
- ◆ Urbilog-Compéthance
- ◆ Wimoov
- ◆ Saprena
- ◆ FMS

54 208 personnes employées
en insertion et/ou accompagnées

**PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
CONSOMMATION RESPONSABLE**

6%

- ◆ Café Michel
- ◆ Ethiquable
- ◆ Foncière Terre de Liens
- ◆ Moulinot
- ◆ Phenix

74 188 T de biodéchets valorisés

**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**

3%

- ◆ Acted
- ◆ Alima

64 pays d'intervention

INVESTISSEMENTS DE SBI : L'INSERTION SOUS TOUTES SES FORMES

Pour BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises, la finance solidaire doit soutenir les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire qui répondent à toutes les formes de fragilité : isolement social ou professionnel, âge, handicap, maladie...

Ainsi, notre thèse d'investissement historique est l'insertion sous toutes ses formes avec des partenaires solidaires qui apportent des produits et/ou des services à des bénéficiaires fragilisés comme Groupe Vitamine T, à découvrir en images. ►



* Source : BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises au 31/12/2025 et données calculées par BNP Paribas Asset Management sur la base des indicateurs d'impact communiqués par les partenaires solidaires sur l'activité à fin d'année 2024.

¹ Croix-Rouge Française : nombre de bénéficiaires du périmètre social et médico-social.

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

NOS PARTENAIRES AGISSENT EXEMPLES DE RÉALISATIONS 2025

Présentés d’après leur siège social, nos partenaires solidaires peuvent avoir des activités dans plusieurs régions ou à l’étranger.

Focus sur des actions concrètes menées en 2025.

SNL - Prologues

LE PROJET DE LA MAISON LÉNINE



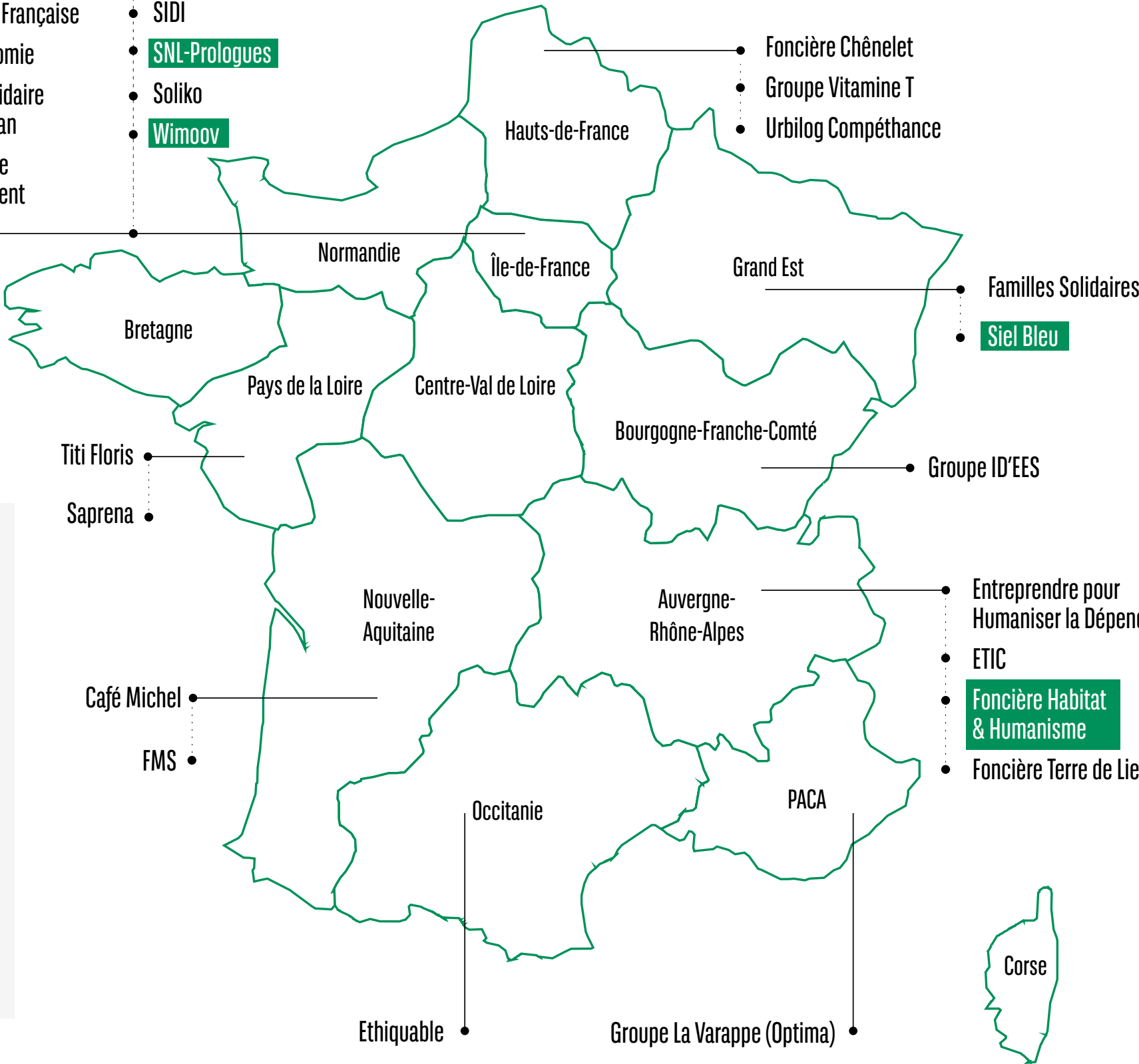
La Maison Lénine est un projet de réhabilitation à Ivry-sur-Seine porté par SNL-Prologues visant à créer 29 logements sociaux d’insertion pour des publics précaires et des jeunes adultes en situation de handicap. Il combine fort impact social, ambition écologique élevée et démarche participative, avec une mise en service prévue en 2027.



- ACTED
- ADIE
- ALIMA
- Altermundi
- Croix-Rouge Française
- Envie Autonomie
- Foncière Solidaire Léopold Bellan
- France Active Investissement

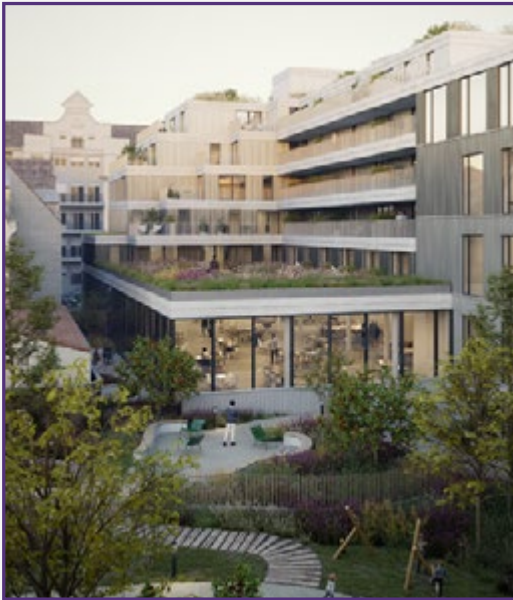
- Moulinot
- Novétape
- Phenix
- Phitrust Partenaires
- SIDI
- SNL-Prologues
- Soliko
- Wimoov

- Foncière Chênelet
- Groupe Vitamine T
- Urbilog Compéthance



Habitat & Humanisme

LA MAISON SANTA MARIA À LILLE



Bénéficiant d’une implantation exceptionnelle au cœur du quartier dynamique du Vieux-Lille, ce projet consiste à donner une nouvelle vocation à l’ancienne Institution Scolaire Sainte-Marie.

Au sein de ce programme ambitieux de 54 logements, **Habitat et Humanisme assurera la gestion des 39 logements destinés à des publics en difficulté et à faibles ressources et l’animation d’un**



Siel Bleu

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES D'ENDOMETRIOSE



Voilà quelques années que l’Association Siel Bleu s’intéresse à l’accompagnement des personnes atteintes



d’endométriose. En effet, cette pathologie, non reconnue pendant très longtemps, concerne 10% des personnes menstruées. 70% d’entre elles souffrent de douleurs chroniques invalidantes, d’où la nécessité d’un accompagnement. En plus des cours et ateliers mis en place dans certaines régions de France, l’Association travaille sur la mise en place d’une plateforme numérique, permettant l’accessibilité géographique, financière et temporelle aux personnes. La plateforme contiendra des informations et partages d’expérience sur la pathologie, mais également des outils pour pratiquer une activité physique et adapter son alimentation.

Wimoov

DÉPLOYER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DURABLE EN MILIEU RURAL



Terr’Moov, porté par Wimoov, est un dispositif de mobilité durable dédié aux territoires ruraux, développé en lien avec les collectivités locales. Il propose des solutions adaptées (covoiturage, autopartage, location, transport à la demande, accompagnement).



En 2025, il a sensibilisé 4 481 habitants et accompagné 1 391 personnes en insertion, permettant d’éviter plus d’1 million de kilomètres en voiture thermique (220 691 kg de CO2).

LES SUCCÈS DE NOS PARTENAIRES SOLIDAIRES

ACCOMPAGNÉS EN PARTIE PAR VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Découvrez à quels Objectifs de Développement Durable contribuent nos partenaires solidaires ainsi que leur principal indicateur historique.

Leur suivi annuel permet de s'assurer de l'impact réel de l'action de chacune des structures en portefeuille.



ACCÈS À L'EMPLOI

Employer, former et accompagner les personnes en situation d'exclusion





équipe ceux qui renoncent à acquérir un matériel médical, faute de moyen, par du matériel à prix solidaire et reconditionné par des salariés en emplois inclusifs.

35

personnes employées en insertion ou accompagnées



NOUVEAU



Créons ensemble notre richesse



permet l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap en leur offrant un emploi, des formations et un accompagnement.

347

personnes en situation de handicap en CDI



RÉINVESTISSEMENT





permet à des personnes en situation de handicap d'intégrer des emplois pérennes dans les métiers du numérique grâce à son expertise dans l'accessibilité numérique.

36

personnes employées en insertion ou accompagnées







conjugue enjeux économiques et convictions sociales dans une démarche entrepreneuriale permettant aux plus fragiles de s'insérer durablement dans l'emploi.

61 %

de sorties dynamiques*







permet l'insertion professionnelle de personnes exclues en leur offrant un emploi, des formations et un accompagnement.

77 %

de sorties dynamiques *



RÉINVESTISSEMENT





accompagne les publics fragiles vers une mobilité durable et autonome favorisant ainsi l'accès à l'emploi.

26 717

personnes formées, accompagnées ou équipées







permet l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap en leur offrant un emploi, des formations et un accompagnement.

313

personnes en situation de handicap en CDI







emploie en insertion et forme des personnes éloignées de l'emploi dans des domaines variés, du maraîchage biologique à l'économie circulaire, pour leur permettre d'accéder à un emploi pérenne ensuite

64 %

de sorties dynamiques*



* Bénéficiaires ayant obtenu un emploi ou intégré une formation qualifiante ou pré-qualifiante.

Les partenaires sont présentés en fonction de leurs principales modalités d'action mais peuvent avoir des impacts multiples dans d'autres domaines. Les indicateurs d'impact ont été communiqués, si disponibles, par les partenaires solidaires sur l'activité de l'année 2024. Les droits de marque, de reproduction et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs détenteurs respectifs

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

LES SUCCÈS DE NOS PARTENAIRES SOLIDAIRES

ACCOMPAGNÉS EN PARTIE PAR VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE



ACCÈS AU LOGEMENT

Loger et accompagner des familles en situation de précarité vers un logement décent, accessible et durable



construit des logements sociaux écologiques, confortables et à consommations maîtrisées accessibles à des familles à faibles revenus.

147

logements disponibles





loge et accompagne des populations dont le statut professionnel précaire ou les faibles ressources pénalisent l'accès au logement.

126

logements disponibles



RÉINVESTISSEMENT



accompagne les associations par la création de logements et par l'investissement pour développer leurs actions de lutte contre le mal logement.

367

logements disponibles





loge des personnes en difficulté dans des quartiers «équilibrés» et les accompagne pour une insertion durable.

5 981

logements disponibles



RÉINVESTISSEMENT



loge déceçment et accompagne jusqu'à l'accès à un logement pérenne des personnes en difficulté.

1 244

logements disponibles





HÉBERGEMENT DE PERSONNES DÉPENDANTES

Aider des personnes en perte d'autonomie à trouver une solution d'hébergement accessible et adaptée à leurs besoins



accompagne et loge les personnes en rupture d'autonomie, du fait de l'âge ou d'un handicap.

1613

places en EHPAD





offre aux personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, la possibilité de vivre avec et comme les autres dans un habitat inclusif.

28

personnes logées dans des habitats inclusifs





investit dans des projets immobiliers à vocation sociale, en vue d'héberger et d'accueillir des personnes âgées ou handicapées.

169

places en établissements médico-sociaux



Les partenaires sont présentés en fonction de leurs principales modalités d'action mais peuvent avoir des impacts multiples dans d'autres domaines. Les indicateurs d'impact ont été communiqués, si disponibles, par les partenaires solidaires sur l'activité de l'année 2024. Les droits de marque, de reproduction et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs détenteurs respectifs. Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

LES SUCCÈS DE NOS PARTENAIRES SOLIDAIRES ACCOMPAGNÉS EN PARTIE PAR VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE



PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
CONSOMMATION RESPONSABLE

Favoriser une croissance
inclusive, du producteur au
consommateur, respectueuse
de l'environnement et de la
biodiversité





torréfie des cafés d'origine, 100% bio et équitables, pour
soutenir une consommation responsable et une agriculture
paysanne.

59 organisations de producteurs soutenus







construit un commerce équitable impactant qui valorise
les terroirs et le savoir-faire des organisations paysannes
engagées dans des pratiques agro-écologiques.

5 981 producteurs dans 28 pays du Sud et en France





C'est le gars qui fait du bien



aide les commerçants, grossistes, producteurs, distributeurs
et industriels à réduire le gaspillage alimentaire.

66,4 M de repas sauvés dans l'année



RÉINVESTISSEMENT



EN VERS ET POUR TOUS



crée des emplois durables pour des personnes éloignées
de l'emploi en collectant et transformant les déchets
alimentaires en biogaz et en fertilisants naturels.

33 026 T de biodéchets valorisés







achète des fermes pour les louer à des paysans engagés dans
une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.

134 agriculteurs installés ou maintenus en agroécologie





— Le Commerce Responsable —



remet l'économie au service de l'humain, concilie achat plaisir
et éco-responsabilité et propose des alternatives durables
de qualité et soucieuses de l'impact socio-environnemental.

8,6M€ de produits responsables vendus





ACCÈS À LA SANTÉ ET
MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Permettre aux personnes
fragilisées d'accéder aux soins,
produits et services de santé afin
de favoriser le maintien de leur
autonomie

RÉINVESTISSEMENT





agit sur tout le territoire pour soulager la souffrance
humaine : urgence & secourisme, action sociale, formation
et santé sont ses 4 métiers en France.

635 établissements et services sanitaires, sociaux
et médico-sociaux







accompagne les personnes fragiles en utilisant l'activité
physique adaptée comme un outil de prévention santé, de
bien-être et de lien social.

1 chute sur 3 évitée en maison de retraite





le transport coopératif



permet le transport routier de personnes en situation de
handicap.

10 000 personnes en situation de handicap transportées



LES SUCCÈS DE NOS PARTENAIRES SOLIDAIRES

ACCOMPAGNÉS EN PARTIE PAR VOTRE ÉPARGNE D'ENTREPRISE



MICROFINANCE & SOUTIEN
À L'ENTREPRENEURIAT

Financer et accompagner des
petits porteurs de projet engagés
et en situation d'exclusion
bancaire

RÉINVESTISSEMENT





octroie des microcrédits accompagnés afin de permettre
aux personnes exclues du système bancaire de créer leur
entreprise.

78 % d'entreprises pérennes à 3 ans



FRANCEACTIVE

Les entrepreneurs engagés



collecte l'épargne solidaire pour l'investir dans des projets
de l'Économie Sociale et Solidaire, à fort impact social,
territorial ou environnemental.

604 projets accompagnés et financés



SIDI

SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT



finance et accompagne des institutions de microfinance et des
organisations de petits producteurs, pour favoriser l'essor d'un
tissu d'acteurs locaux de développement économique.

10 millions de personnes soutenues dans leurs
activités économiques



étic

FONCIÈREMENT
RESPONSABLE



finance et gère des espaces de travail et commerces à haute
qualité sociale et environnementale, dédiés aux acteurs du
développement durable.

136 organismes de l'ESS hébergés dans les tiers-lieux



PHITRUST

Partenaires



finance et accompagne sur le long terme des entrepreneurs
sociaux dans leur développement.

18 projets financés et/ou accompagnés





SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Soutenir les ONGs et acteurs de
la microfinance pour venir en
aide aux populations vulnérables
dans les pays à faibles revenus

ACTED



éradique la pauvreté et réduit les inégalités et les injustices
pour une croissance économique inclusive et faible en
carbone afin de combattre le changement climatique.

18,4 millions de bénéficiaires



ALIMA



réduit la mortalité des populations les plus vulnérables
et intervient durablement grâce à la recherche médicale
opérationnelle.

3,8 millions de bénéficiaires



UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ADAPTÉ AU SOLIDAIRE



1

PROSPECTION

ÉQUIPE ANALYSTES
INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

L'équipe en charge du suivi des investissements solidaires de BNP Paribas Asset Management rencontre près de 60 acteurs par an pour :

- Faire connaître les fonds solidaires, outil de financement encore peu connu des acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Identifier de nouvelles opportunités d'investissement

Dans ce cadre, BNP Paribas Asset Management travaille en étroite collaboration avec le réseau de la banque de détail de BNP Paribas, notamment avec les chargés d'affaires référents Entrepreneuriat Social, avec BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises et avec l'écosystème local de l'économie solidaire (incubateurs, fondations...).



2

ANALYSE

ÉQUIPE ANALYSTES
INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

Présélection : l'objectif est de s'assurer que la structure a un impact social et/ou environnemental important et au cœur de son activité.

- Elle se fait sur la base d'une méthodologie de mesure d'impact interne, reposant sur une grille d'analyse et des indicateurs d'impact spécifiques à chaque domaine d'action sociale
- Elle repose sur un entretien avec les équipes de la structure
- L'éligibilité de la structure est validée conjointement avec les équipes de BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises lors d'un comité dédié à l'impact

Due diligence : si la structure est éligible, une analyse complète est réalisée.

Elle s'appuie sur trois piliers :

- La gouvernance,
- L'activité, le modèle économique et la pérennité financière,
- Le besoin de financement exprimé.

BNP Paribas Asset Management a développé des outils d'analyse adaptés pour prendre en compte les spécificités des structures de l'économie solidaire.



3

INVESTISSEMENT

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Dans le cas d'une recommandation d'investissement favorable de l'équipe en charge du suivi des investissements solidaires, le projet est présenté en **comité d'investissement**. Celui-ci réunit le gérant du fonds BNP Paribas Social Business Impact et plusieurs experts du financement de structures à fort impact sur base :

- D'une présentation détaillée de la structure et de l'investissement proposé
- D'une session de questions/réponses entre le management de la structure et les membres du comité d'investissement
- D'échanges entre les membres du comité et l'équipe en charge du suivi des investissements solidaires pour valider la viabilité financière du projet
- De la validation des modalités de l'investissement proposé : durée, outil et conditions

Le comité d'investissement est le décisionnaire final: aucun investissement ne se fait sans sa validation.



4

SUIVI

ÉQUIPE ANALYSTES
INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

Le suivi des investissements solidaires se fait à deux niveaux :

- **Suivi global du portefeuille** : contrôle des ratios d'emprise, suivi des échéances, évaluation des besoins d'investissement à venir;
- **Suivi spécifique de chaque structure financée** : au moins **une fois par an**, rencontre avec les équipes de chaque structure pour assurer le suivi de leur impact social et de leur situation financière.

L'équipe en charge du suivi des investissements solidaires établit un partenariat dans la durée avec les structures financées. Elle les **conseille** et les **accompagne** chaque fois que c'est nécessaire pendant toute la durée de l'investissement. Confiance et transparence sont au cœur de la relation.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE ET UNE MÉTHODOLOGIE PROPRE À L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

En 2013, BNP Paribas Asset Management a créé une équipe pour soutenir le développement des investissements solidaires. Rattachée au Sustainability Centre, l'équipe est composée d'analystes avec une double spécialisation en finance et en analyse d'impact. L'équipe est dédiée à l'activité d'investissements solidaires et couvre tous les domaines d'actions sociales de nos partenaires. Nos spécialistes suivent au quotidien la santé financière des partenaires en portefeuille et cherchent de nouvelles opportunités d'investissement pour les fonds solidaires.

En lien avec les gérants de fonds de BNP Paribas Asset Management, ils travaillent au plus près des partenaires au sein desquels votre épargne solidaire est investie en participant aux organes de gouvernance, en prodiguant des conseils au gré des besoins exprimés ou en collaborant sur des événements de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.



Marie Dauvergne
Responsable
Investissements
Solidaires



Manon Rouquette
Chargée
d'investissements
solidaires



Romain Lacaze
Chargé
d'investissements
solidaires

« Au-delà de la performance financière, nous accompagnons nos partenaires solidaires dans le cadre d'une relation de confiance pour les aider à réaliser leur impact social par tous les moyens qui sont à notre disposition »

NOTRE MÉTHODOLOGIE DE MESURE D'IMPACT : LA METHODE MESIS

En 2015, le Groupe BNP Paribas et le cabinet spécialisé KIMSO ont développé une méthodologie de mesure d'impact répondant à deux objectifs complémentaires : i) analyser les projets pour guider nos choix d'investissement et ii) suivre l'impact pour rendre compte à nos clients. Cette méthodologie est devenue MESIS (Mesure Et Suivi de l'Impact Social) en 2017, déployée et reconfigurée par le Groupe BNP Paribas, la Caisse des Dépôts et des Consignations et INCO dans le cadre du fonds NOV'ESS. La méthode repose sur trois questions clés :

- ◆ Quels sont les bénéficiaires ciblés ?
- ◆ Quels sont les produits et/ou les services proposés à ces bénéficiaires ?
- ◆ Quels sont les impacts sociaux et/ou environnementaux générés ?

Ces trois questions sont déclinées en une multitude de questions – pour l'analyse – et d'indicateurs – pour le reporting – adaptés à chaque domaine d'action sociale. Une fois l'investissement validé, l'équipe en charge du suivi des investissements solidaires définit avec les partenaires des indicateurs qui seront suivis tout au long de la durée de vie de l'investissement afin de quantifier et suivre leurs impacts.

POUR ALLER PLUS LOIN : L'ALIGNEMENT AVEC LES ODD

Dans le cadre d'un partenariat de recherche avec la Chaire Innovation Sociale de l'ESSEC, nous avons élaboré une méthodologie pour identifier à quels Objectifs du Développement Durable des Nations Unies nos différents partenaires solidaires contribuent. Notre stratégie d'investissement cible en particulier les Objectifs de Développement Durable « 1 - Pas de pauvreté » et « 10 - Inégalités réduites ». Les autres ODD auxquels notre portefeuille contribue sont les suivants :



BNP PARIBAS ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES, ENGAGÉ AUPRÈS DES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES ET DE SES PARTENAIRES

BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises accompagne l'action positive des 31 structures dans lesquelles investissent les fonds solidaires proposés dans les dispositifs mis en place au sein des entreprises.

Focus sur quelques initiatives conduites en 2025 pour les promouvoir auprès des épargnants et du grand public.

« En tant qu'acteur engagé, nous soutenons et encourageons le développement de l'investissement solidaire en valorisant nos partenaires. Leurs actions concrètes donnent du sens à votre épargne. »



Agathe Buret
Directrice Marketing
& Engagement
BNP Paribas E&RE

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT EN IMAGES

BNP Paribas E&RE a initié une série de vidéos pour incarner l'action de nos partenaires et vous permettre d'en apprécier concrètement l'impact.

Découvrez-les



RÉUNIR NOS FORCES ET AMPLIFIER L'IMPACT !

BNP Paribas E&RE a rassemblé ses partenaires solidaires, pour un temps d'échange et de partage de bonnes pratiques.



L'occasion de revenir sur le rôle essentiel de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme porteur de solutions et d'innovations sociales et sur celui de l'épargne d'entreprise, premier collecteur d'épargne solidaire.

BNPP E&RE CONTINUE DE SOUTENIR LA SOLI'RUN D'HABITAT & HUMANISME !

Les équipes de BNP Paribas E&RE étaient présentes sur la ligne de départ de cette course organisées par notre partenaire Habitat & Humanisme.

L'édition 2025 a permis de collecter plus de 140 000 € au profit d'Habitat & Humanisme Ile-de-France.



LE BONUS D'IMPACT : L'INITIATIVE DE BNP PARIBAS E&RE POUR VALORISER L'ÉPARGNE SOLIDAIRE

Chaque année, les bénéficiaires des dispositifs proposés par BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises sont invités à découvrir des structures investies dans la poche solidaire du/des fonds solidaires proposés dans le cadre de leur épargne d'entreprise et à voter pour leur structure coup de cœur.

Celle qui recueille le plus de votes reçoit un don de 20 000€ de la part de BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises.



Cette initiative a reçu le label
des Couples de l'Innovation
« Sélection du jury » 2025
par l'Agefi.



ET LE GAGNANT 2025 EST ...

Les épargnants participants ont décidé d'attribuer le Bonus d'Impact 2025 à **Familles Solidaires**. 20 000€ ont ainsi été remis à son fondateur et à sa dirigeante, Jean Ruch et Bernadette Paul-Cornu, à l'occasion d'une cérémonie qui a réuni plusieurs partenaires solidaires à Paris.

Découvrez leur réaction en Images



NOS SOLUTIONS POUR INVESTIR SOLIDAIRE

Informations	MULTIPAR SOLIDAIRE DYNAMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE	MULTIPAR SOLIDAIRE EQUILIBRE SOCIALEMENT RESPONSABLE	MULTIPAR SOLIDAIRE OBLIG SOCIALEMENT RESPONSABLE	BNP PARIBAS SOCIAL ET SOLIDAIRE	BNP PARIBAS SOCIAL BUSINESS IMPACT
Devise	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro
date de lancement	14/05/2002	15/11/2002	08/11/2002	26/06/2014	31/10/2014
SRI	4	3	2	3	n.c.
SFDR/Cat AMF	Art. 8 / 1 - Approche significativement engageante	Article 8 / 1 - Approche significativement engageante	Article 8 / 1 - Approche significativement engageante	Article 8	Article 9
Frais de gestion max.	0,85%	0,85%	0,60%	1,60%	n.c.
Coûts récurrents	0,89%	0,89%	0,60%	0,80%	n.c.
Forme juridique	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS SOCIAL ET SOLIDAIRE	Fonds Professionnel Spécialisé (FPS)
Benchmark	75% EURO STOXX (EUR) NR + 20% Bloomberg Euro Aggregate (EUR) RI + 5% Cash Index Euro Short Term Rate Capped 1% (EUR) RI 365 Days	50% EURO STOXX (EUR) NR + 45% Bloomberg Euro Aggregate (EUR) RI + 5% Cash Index Euro Short Term Rate Capped 1% (EUR) RI 365 Days	5% Cash Index Euro Short Term Rate Capped 1% (EUR) RI 365 Days + 95% Bloomberg Euro Aggregate 3-5 Years (EUR) RI	Pas de benchmark	n.c.
Coûts d'entrée	Frais d'entrée max. 1,25%	Frais d'entrée max 1,25%	Frais d'entrée max 1,25%	Frais d'entrée max 2% Coût de transaction 0,05%	n.c.
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Société de gestion déléguée	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited	n.c.
Code ISIN	FR001400R7L6	FR001400R7K8	FR001400R7F8	FR0011870997	FR0012261501
Risques * des fonds mentionnés	Risque de change	Risque de change	Risque de change	Risque de crédit	Risque de perte en capital
	Risque de crédit	Risque de crédit	Risque de crédit	Risque lié aux instruments dérivés	Risque lié à la gestion discrétionnaire
	Risque lié aux instruments dérivés			Risque de liquidité	Risque lié aux investissements solidaires
	Risque de liquidité				Risque de taux d'intérêt
					Risque lié à l'investissement dans des titres à haut rendement (« high yield ») à caractère spéculatif ou non (Investment Grade), notées ou non par les agences de notation
					Risque de crédit
					Risque lié à la détention d'obligations convertibles
					Risque de liquidité
					Risque de liquidité lié aux modalités de souscription et de rachat
					Risque de crédit lié à l'investissement en créances notées ou non par les agences de notation

Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les fonds décrits présentent un risque de perte en capital. Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter au prospectus et DIC des fonds. Les sociétés mentionnées dans ce document, le sont à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérées comme une recommandation d'investissement. Le prospectus et le DIC prévalent sur les informations mentionnées ci-dessus.

* DÉFINITION DES RISQUES

SMALL CAP Les investissements dans les actions de petite capitalisation sont susceptibles d'afficher une volatilité supérieure à la moyenne en raison d'un haut degré de concentration, d'incertitudes accrues résultant de la moindre quantité d'informations disponibles, de la moindre liquidité ou d'une plus grande sensibilité aux modifications des conditions de marché (conditions sociales, politiques et économiques).

ACTIONS Les risques associés aux placements en actions (et instruments apparentés) englobent des fluctuations significatives des cours, des informations négatives relatives à l'émetteur ou au marché et le caractère subordonné des actions par rapport aux obligations émises par la même société. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent tout aussi bien diminuer qu'augmenter et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise initiale. Les compartiments investissant en valeurs de croissance peuvent être plus volatils que le marché dans son ensemble et peuvent réagir différemment aux développements économiques, politiques, du marché et spécifiques à l'émetteur.

CHANGE Le compartiment comporte des actifs libellés dans des devises différentes de sa devise de référence. Il peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre sa devise de référence et ces autres devises ou par une éventuelle modification en matière de contrôle des taux de change.

TAUX D'INTÉRÊT La valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par nombre d'éléments ou d'événements comme les politiques monétaires, le taux d'escompte, l'inflation...

CRÉDIT C'est le risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur d'obligations auquel sont exposés les compartiments et ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements. Les compartiments investissant en obligations « High Yield » présentent un risque supérieur à la moyenne en raison soit de la plus grande fluctuation de leur devise soit de la qualité de l'émetteur.

LIQUIDITÉ Il y a un risque que des investissements faits par les compartiments deviennent illiquides en raison d'un marché trop restreint (souvent reflété par un spread bid-ask très large ou par de grands mouvements de prix), si leur « notation » se déprécie, ou si la situation économique se détériore.

RISQUE DE CONTREPARTIE Ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

ESG L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

DURABILITÉ Les risques de durabilité non gérés ou non atténués peuvent avoir un impact sur les rendements des produits financiers. Par exemple, si un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance se produit, cela pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur d'un investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à un remaniement de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé; et 5) des amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d’achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d’investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n’a été entreprise qui permettrait l’offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l’achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d’information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l’organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d’être modifiées sans préavis.

La société de gestion de portefeuille n’a pas l’obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d’investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l’adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d’investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu’aucune garantie ne peut être donnée quant à l’adéquation, la pertinence ou la rentabilité d’un investissement spécifique pour le portefeuille d’un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d’investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d’investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d’intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l’émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : <https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs/> un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L’investisseur durable d’un monde qui change » reflète l’objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe d’inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe ne relèvent de l’article 8, ayant une proportion minimale d’investissements durables, ou de l’article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d’information sous le lien <https://www.bnpparibas-am.com/en/sustainability-bnpp-am/-bnpp-am/>

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe

S.A.S au capital social de 120 340 176 euros

Siège social : 1, bd Haussmann - 75009 Paris

RCS Paris 319 378 832

Agrément AMF société de gestion de portefeuille n°96002

www.bnpparibas-am.com

BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA

BNP Paribas - S.A au capital de 2 203 201 214 euros

Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris

RCS Paris 662 042 449 - N° identifiant CE FR 76 662 042 449

www.bnpparibas.com

CARDIF RETRAITE

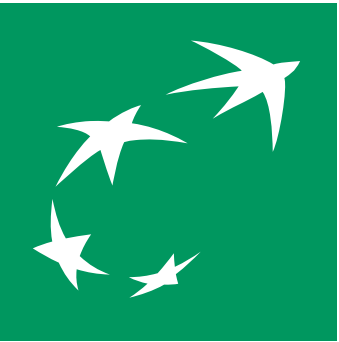
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances

SA au capital de 408 514 850 euros

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris - RCS Paris 903 364 321

Adresse postale : 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France

N°ADEME : FR200182_01XHWE



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES